

Guide pour l'évaluation des compétences Bachelor HES-SO en Soins infirmiers

Adopté par la Conférence des responsables locales et locaux de la filière Soins infirmiers (CORESLOC) le 10 juin 2022.

Modalités d'utilisation du document d'évaluation des compétences

Le niveau de développement des compétences est spécifié pour chaque année de formation et pour chaque compétence. Cela a pour but de soutenir le ou la praticien·ne formateur·trice dans la démarche d'évaluation et garantir une équité entre les étudiant·es.

Le référentiel de compétences présente huit compétences¹ qui sont travaillées et évaluées indépendamment pour chaque année de formation selon des niveaux taxonomiques différents, répondant à la classification suivante :

- 1^{ère} année de formation : niveau novice
- 2^e année de formation : niveau intermédiaire
- 3^e année de formation : niveau compétent

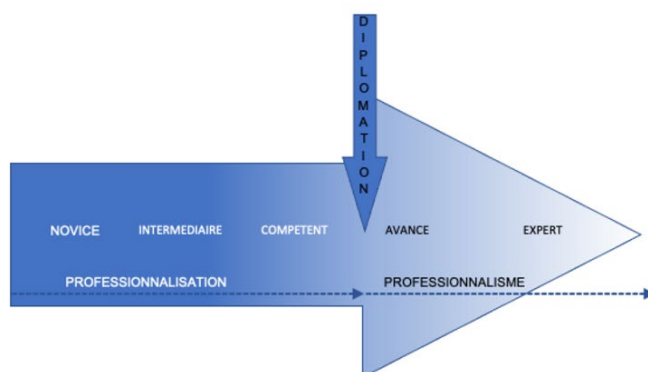


Figure 4 : Echelle de développement d'une compétence adapté de Faucher, 2009

Chaque compétence est évaluée en regard des indicateurs correspondants, selon la grille d'évaluation suivante :

- Acquis (Maîtrise)
- En voie d'acquisition (Maîtrise partielle)
- Non acquis (Maîtrise insuffisante)

Les commentaires spécifiés dans la rubrique du document d'évaluation des compétences « commentaires éventuels » justifient l'évaluation de chaque compétence grâce à l'illustration par des éléments situés. Ils soutiennent l'étudiant·e dans son processus de développement des compétences. Ils permettent également, grâce à des exemples précis d'argumenter l'échec d'un stage

¹ Le rôle d'expert·e est composé de deux compétences (expert I et expert II). Chacune de ces compétences est considérée à part dans cette évaluation.



Échelle guidant l'attribution de la note

Résultat :

- ☐ A ☐ B ☐ C
☐ D ☐ E ☒ F

Première année de formation

- A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences ou plus sont en voie d'acquisition et/ou une compétence est non acquise
E : Deux compétences sont non acquises
F : Trois compétences ou plus sont non acquises

Deuxième année de formation

- A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences ou plus sont en voie d'acquisition
E : Une compétence est non acquise
F : Deux compétences ou plus sont non acquises

Troisième année de formation

- A : Toutes les compétences sont acquises
B : Toutes les compétences sont acquises à l'exception d'une compétence en voie d'acquisition
C : Toutes les compétences sont acquises à l'exception de deux compétences en voie d'acquisition
D : Trois compétences sont en voie d'acquisition
E : Quatre compétences ou plus sont en voie d'acquisition
F : Une compétence ou plus est non acquise

